



journee nationale du reseau egalite

Allocution d'accueil

25 juin 2015

Mesdames et Messieurs,
Chères et Chers Collègues,

C'est à la fois avec un immense plaisir mais aussi avec un grand honneur que j'ouvre avec vous ce matin cette 2^{ème} journée du réseau national « EGALITÉ » de l'enseignement supérieur et de la recherche, organisée par notre Ministère. Cela est d'autant plus symbolique pour moi que c'est la première allocution d'ouverture d'une manifestation nationale que je réalise en tant que Président de l'Université Rennes 2. Et je suis particulièrement sensible au fait que ce soit à l'occasion de ces journées, tant la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est un sujet qui importe pour moi et pour toute mon équipe de direction.

Nous le savons toutes et tous, la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a été marquée par la volonté de mettre en œuvre une politique systémique d'égalité entre les femmes et les hommes, tant au niveau des établissements qu'au niveau national. Les dispositions pour mettre en œuvre cette priorité se déclinent à plusieurs niveaux :

- Le respect de la parité des sexes dans les instances de gouvernance et les instances stratégiques de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- L'installation des missions égalité au sein des établissements,
- La lutte contre les stéréotypes sexués, les comportements sexistes et les violences sexuelles,
- La promotion de la mixité des filières de formation.

Nous avons là un chantier majeur pour l'enseignement supérieur et la recherche, notamment lorsque l'on regarde un certain nombre d'études et d'analyse sur la réalité de la parité dans notre secteur. Mon objectif n'est pas de vous abreuver de chiffres ce matin, d'autant que vous êtes sans aucun doute beaucoup plus en veille que moi sur ces questions, eu égard à votre charge de mission, mais j'ai été assez sensible à une analyse récente

proposée par l'AEF, qui révèle à mes yeux l'ampleur du chemin à parcourir pour atteindre les objectifs politiques précités.

Cette étude est toute récente et concerne la dernière campagne d'appel à projets Idex/Isite dans le cadre du Plan Initiatives d'Avenir 2. Plusieurs chiffres sont assez éloquents sur l'importance des inégalités :

- Les femmes ne représentaient que 15,8 % des effectifs des délégations candidates à l'appel à projets,
- Le jury lui même n'était composé que de 28 % de femmes.

Nous sommes bien loin de la parité, et nous ne pouvons plus justifier de tels écarts uniquement par des arguments liés aux effets de structures démographiques des cohortes d'enseignants-chercheurs par exemple. Le constat d'inégalité impose *a minima* des réflexions sur nos politiques de recrutement.

Face à de tels constats, que j'aurais sans peine pu compléter par de nombreuses autres études, nous comprenons les enjeux du plan d'action ministériel, notamment pour intervenir dans plusieurs directions intimement liées :

- Il s'agit d'approfondir la politique de ressources humaines pour l'égalité professionnelle. C'est une entrée fondamentale qui permettra d'agir sur les processus générateurs d'inégalité.
- Il convient simultanément de promouvoir la culture de l'égalité dans le monde académique. Les travaux du réseau national y contribuent directement. Mais cette dimension implique aussi une approche transversale, plus large que dans le seul champ de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour avoir eu la chance d'aborder cette question à l'échelle internationale, notamment lors d'une recherche sur les politiques familiales en Suède, nous voyons comment certains pays nordiques abordent cette question de l'égalité entre les hommes et les femmes dès le plus jeune âge, dans toutes les structures éducatives. C'est un processus de longue haleine et il doit être envisagé dans sa globalité car il concerne tous les âges de la vie.
- De telles perspectives supposent de renforcer l'articulation de la recherche sur le genre avec les politiques publiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce n'est sans doute pas la dimension la plus simple à mettre en œuvre, car les cloisonnements interinstitutionnels sont encore très forts et freinent la porosité entre le monde de la recherche, le monde de la formation et le monde politique.
- Il s'agit enfin de lutter contre les violences faites aux femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Pour toutes ces raisons, Rennes 2 s'est engagée déjà depuis plusieurs années sur une réflexion autour des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Notre équipe de direction a clairement souhaité aborder cette question de façon transversale. Plus qu'un axe programmatique, l'égalité doit être à mon sens une exigence de tous les instants dans le fonctionnement quotidien de notre institution. Nous souhaitons donc poursuivre le travail accompli par les équipes précédentes afin de se doter réellement des moyens d'agir sur toutes les formes d'inégalités et les processus qui les produisent. Il y a beaucoup à faire et nous avons bien sûr l'ambition d'étudier les conditions de mise en œuvre d'une mission « égalité entre les femmes et les hommes », dans l'esprit du plan d'action du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette action doit s'inscrire dans la continuité de ce que notre établissement a déjà fait depuis plusieurs années, assurant une forme de cohérence entre les différentes équipes de direction, de façon à consolider les acquis et progresser dans les objectifs que nous nous sommes fixés. Ce serait d'ailleurs intéressant qu'il en soit de même à tous les niveaux de l'action politique. Ainsi, en juin 2013, notre Conseil d'administration a adopté une charte pour l'Égalité entre les femmes et les hommes. Ce document politique et stratégique est venu conforter la mise en place d'actions au sein de l'établissement afin de sensibiliser les personnels et les étudiants pour progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plusieurs leviers d'action ont été mobilisés, dans les différents champs de compétence qui sont les nôtres. Sans entrer dans un inventaire à la Prévert, je vais citer quelques éléments importants :

- Dans le champ des ressources humaines : nous avons réalisé des missions de sensibilisation et d'information des personnels, nous avons soutenu la publication de données statistiques sexuées intégrées dans notre bilan social. Sur le volet recrutement, nous avons veillé à la parité dans les comités de sélection et jurys de recrutement.
- Dans le champ de la recherche, nous avons apporté un soutien institutionnel à l'endroit des actions ou projets de recherche portant sur la problématique de l'égalité femmes-hommes, nous avons également encouragé nos équipes d'accueil et unités de recherche à développer des sujets de doctorat sur ces questions, à intégrer les réseaux thématiques scientifiques à l'échelle nationale et internationale.
- Dans le champ des formations, nous avons proposé des stages thématiques à nos personnels, nous avons proposé des options

« études sur le genre » et des enseignements transversaux en formation initiale sur ces questions en histoire (histoire du genre), en sociologie (rapports sociaux de sexe), en AES (ressources humaines), aménagement (genre et espace, discriminations), en psychologie (études sur les violences), en littérature, en STAPS. Nous avons même développé un diplôme interuniversitaire sur le genre, ouvert uniquement en formation continue.

Cette présentation sommaire vous permet de prendre conscience de l'importance progressive que revêt cette question de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle d'un établissement comme Rennes 2. Nouvellement élu, j'ai évidemment tenu à traduire cette ambition dans les faits, par la constitution d'une équipe de direction paritaire. La Vice-Présidente du Conseil d'Administration, Christine Rivalan-Guégou que je salue, a dans son champ de délégation le suivi de la mission égalité. Nous allons très prochainement inscrire notre programme dans un plan d'actions à quatre ans, où ces questions trouveront toute leur place.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne journée et à espérer qu'elle vous permette d'échanger et de bénéficier des contributions les plus riches qui soient. Nous avons veillé à ce que les conditions d'accueil y contribuent pleinement, et de ce point de vue, Rennes 2 est encore une fois très honorée de pouvoir accueillir cette manifestation.

Pour terminer, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette journée :

- Le comité d'organisation tout d'abord, sans qui rien n'eut été possible, regroupant la CDEFI, la CGE, le CNRS, la CPED, l'INED, l'INSERM, le Ministère et Rennes 2.
- Amine Amar, notre directeur général des services, qui a eu l'idée d'accueillir cette journée dans notre établissement.
- L'ensemble des équipes administratives et techniques de Rennes 2 qui ont participé à la préparation de cette journée, et tout particulièrement le Cabinet de la Présidence et la Direction des Ressources Immobilières.

Je vais immédiatement passer la parole à Madame Agnès Neter, cheffe du département des stratégies, des ressources humaines, de la parité et de la lutte contre les discriminations (DGESIP, DGRI), qui va vous lire un message de Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Je vous remercie.